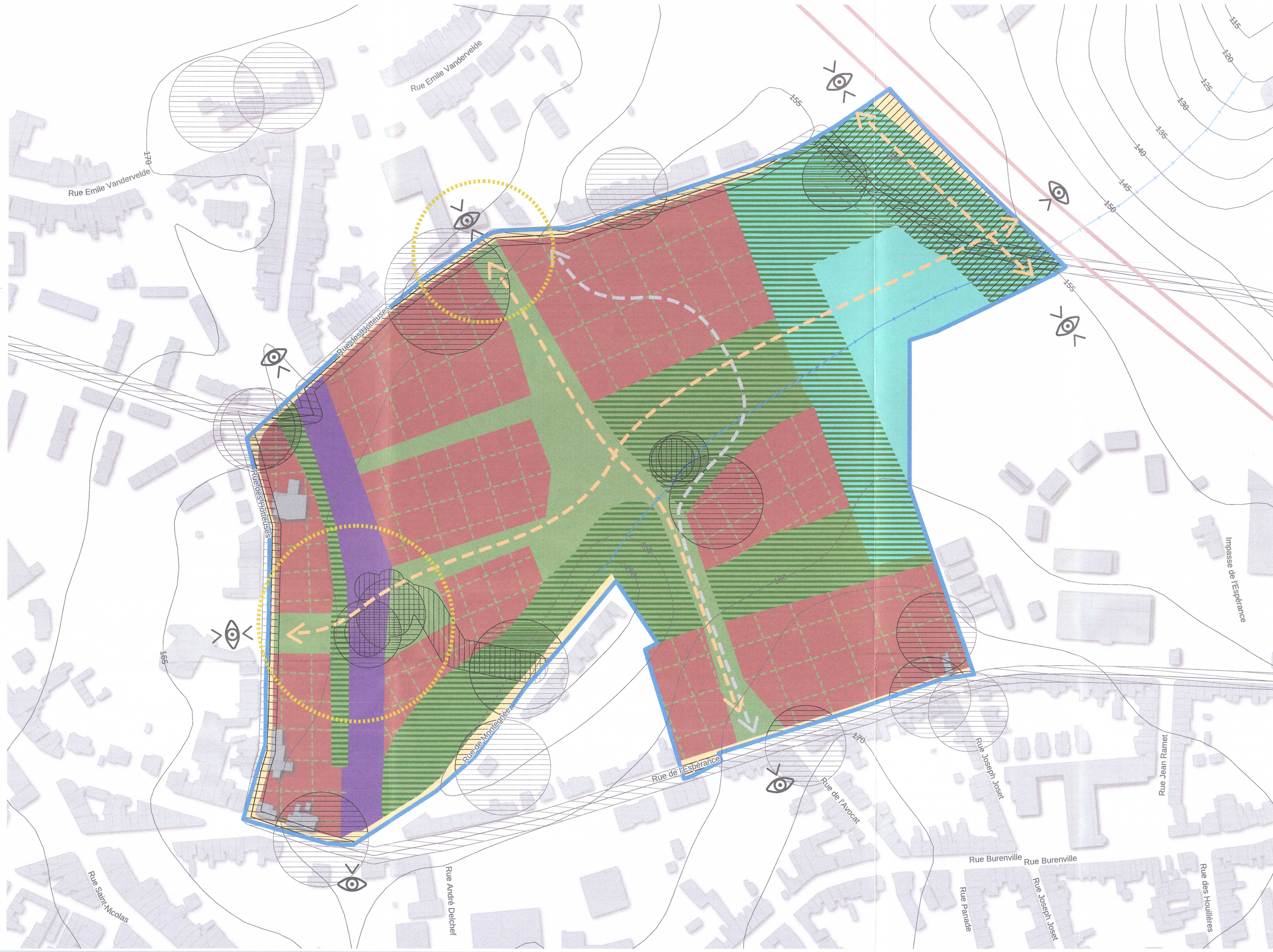




Province de Liège
Ville de Liège
Schéma d'Orientation Local n°50bis
dit « Espérance – Bonne-Fortune »
(révision du SOL n°50 avec extension de périmètre)

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil communal du 25 novembre 2024
adoptant définitivement le SOL

Le Directeur Général

Philippe Rousselle

Le Bourgmestre

Willy Demeyer

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du
13 MARS 2025
François DESQUESNES
Ministre du Territoire, des Infrastructures,
de la Mobilité et des Pouvoirs locaux

Certifié conforme à l'original
Françoise Briot,
Attachée qualifiée

- Carte d'orientation**
- Périmètre SOL
 - Infrastructures et réseaux techniques**
 - Autoroute
 - Zone non aedificandi de l'autoroute
 - Ligne à haute tension souterraine de 70kV
 - Zone non aedificandi de la ligne à haute tension souterraine de 70kV
 - Égout gravitaire existant
 - Zone de présence potentielle de puits de mine et issues
 - Zone non aedificandi liée à la présence avérée de puits de mine
 - Structure paysagère**
 - Bâti existant (cadastre 2022)
 - Courbe de niveau (5m)
 - Perspective paysagère vers le nouveau quartier
- Aires associées aux objectifs**
- Aire de matrice verte
 - Aire d'ensembles bâtis perméables à vocation résidentielle de 60 à 80 log/ha
 - Aire de l'école d'horticulture
 - Créer des parvis multifonctionnels
 - Axe multimodal nord-sud
 - Aire de réseau viaire existant à maintenir
 - Surimpression de liaison écologique transversale
 - Axe structurant de modes actifs
 - Axe résidentiel pour les véhicules automobiles pacifié assurant la desserte des ensembles bâtis à l'est du périmètre

Plan dressé par
rue de Fétinne, 85
B-4020 Liège
tél 04 342 01 50
fax 04 344 32 36
e-mail : info@pluris.be

Pour PLURIS srl,
Eve-Marie Kairis
administratrice

Date : novembre 2024
Fond de plan : Cadastre 2022
Ellipsoïde international 1924
LAMBERT belge - Datum Belge 1972

Les limites inhérentes à la
carte d'orientation du SOL
ont une valeur indicative

0 25 50 m
Echelle: 1:1 500

N